

Lutte contre la pauvreté et alimentation

Maurizio Vitullo & Thierry De Coster

Introduction

A) L'inacceptable mondialisation et marchandisation de l'agriculture

D'emblée, il est peut-être utile de rappeler, ici, quelques évidences. Pour la FGTB wallonne, les principales causes de la pauvreté et de la précarité sont à rechercher dans les logiques libérales à l'œuvre dans nos sociétés. Libéralisme qui entend bien devenir l'unique modèle de développement et de coopération internationale. La sortie de la pauvreté implique donc une alternative radicale pour sortir du modèle libéral. Ceci signifie en d'autres termes que tout projet de développement durable qui n'offre pas une alternative réaliste à la vision économiste et utilitariste des sociétés est voué à l'échec.

En effet, la prédominance de l'économie, la concurrence aveugle entre les différents acteurs, la recherche du profit et la marchandisation des rapports humains nous conduisent à une impasse totale. Impasse que les crises énergétiques et climatique actuelles laissent entrevoir.

L'évolution des politiques agricoles et alimentaires n'échappe pas à la règle de la déréglementation libérale. Les tristement célèbres « programmes d'ajustement structurel », rebaptisés depuis « Plan de lutte contre la pauvreté » ont sacrifié les secteurs et services publics (éducation, santé) au profit de la rentabilité à court terme du secteur privé. Au niveau agricole, de nombreux pays ont été contraints d'orienter leur production quasi exclusivement vers les cultures de rentes (coton, café, cacao...) et les cultures destinées à l'exportation (haricots, bananes, poivrons, oignons...). L'ouverture des marchés et l'intensification de la concurrence, souvent déloyale, ont entraîné dans les pays à bas revenu une invasion de produits subventionnés européens et américains et une précarisation sans précédent de la paysannerie locale.

Dans le secteur de la production agricole, la libéralisation des échanges commerciaux n'a eu d'autre effet que ruiner l'agriculture locale, d'uniformiser les produits alimentaires et finalement d'accroître la précarisation des couches les plus vulnérables dont les producteurs eux-mêmes. Une des conséquences sur laquelle nous reviendrons est l'exode rural et l'explosion de secteurs économiques dits « informels ».

Pour une organisation syndicale comme la FGTB wallonne, il est urgent de passer des discours humanitaires aux actes politiques en mettant les moyens pour atteindre les objectifs du Millénaire et pas seulement les 8 objectifs de la Déclaration du Millénaire. En effet, pour nous, une véritable stratégie de lutte contre la pauvreté doit s'attaquer aux causes structurelles de l'appauvrissement, et donc passer par l'universalisation du travail décent. Comme vous savez, nous plaidons pour le travail décent soit le 9^{ième} objectif du Millénaire. Le travail est au cœur des processus de production des biens et des richesses. Il est aussi au cœur des logiques de prédation ou, comme nous le souhaitons, de redistribution des richesses.

B) Le travail décent. L'indispensable objectif du Millénaire

Travail décent s'oppose au travail indécemment ou précaire. Il se caractérise notamment par :

- le libre consentement (<> travail forcé) entre le travailleur et l'employeur.
- Le paiement d'un salaire décent (négocié par voie conventionnelle) et acté dans un contrat de travail.
- L'existence de mesures assurant la santé (mentale et physique) et la sécurité sur le lieu du travail (Comité de Prévention et de Protection au Travail).
- L'existence du dialogue social (bipartite et tripartite) (Délégation Syndicale/Comité de Prévention et de Protection au Travail/Conseil d'Entreprise/Convention Collective de Travail/Accord Interprofessionnel...).
- L'ouverture d'une protection sociale (accident de travail, assurance santé ; chômage, pension...).
- La liberté d'adhérer et d'être défendu par les organisations syndicales libres et démocratiques.

Lutte contre la faim. Travail décent et secteur agricole

La malnutrition touche près d'un milliard de personnes dans les pays en développement. Avec quelque 200 millions de personnes souffrant de la faim par jour, l'Afrique est, sans aucune comparaison, le continent le plus pauvre. L'analyse des indicateurs et des tendances sociaux, monétaires et du développement révèle que les niveaux de pauvreté ont atteint des proportions de crise et que la situation de la pauvreté se détériore. Une importante couche de la population est confrontée à diverses formes de pauvreté caractérisées par les maladies, l'analphabétisme, la pénurie alimentaire, la famine, la malnutrition, le chômage et le sous-emploi, le logement inapproprié et insuffisant le manque d'autres services et aménagements sociaux.

Selon le Bureau International du Travail :

- Le monde est confronté à un "fossé alimentaire" vertigineux, avec une personne sur six qui souffre de malnutrition.
- Mal se nourrir peut réduire la productivité de 20%.
- En 2001, les maladies non-transmissibles, liées au régime alimentaire, représentaient 46 pour cent des maladies et 60% des décès dans le monde. Le poids de ces maladies devrait grimper jusqu'à 57% vers 2020.
- En Asie du sud-est, les carences en fer sont responsables d'une perte de productivité de 5 milliards de dollars.

- En Inde, le manque de productivité, les maladies et les décès liés à la malnutrition équivalent à un coût de 10 à 28 milliards de dollars, soit 3 à 9% du Produit Intérieur Brut.
- Dans le monde en développement, une hausse de 1% de la ration calorique génère une hausse de la productivité du travail de 2,27%.

Au niveau mondial, l'agriculture est le secteur qui emploie le plus de travailleurs/travailleuses. En effet, sur les 3 milliards de travailleurs de part le monde, l'agriculture en emploie près de 1,3 milliard, dont plus de la moitié sont des femmes. On y trouve des petits agriculteurs indépendants, des travailleurs familiaux non rémunérés (agriculture domestique) et des ouvriers agricoles salariés. On estime cette catégorie à plus de 450 millions de personnes.

L'agriculture est un secteur d'activité qui connaît des conditions de travail déplorables. Le travail indécent y est souvent la règle.

- A titre d'exemple, sur les 335.000 victimes d'accidents mortels du travail par an, on dénombre quelque 170.000 travailleurs agricoles.
- On dénombre également une forte proportion d'enfants, également dans les grandes exploitations agricoles.
- L'explosion des contrats temporaires ou saisonniers au détriment des emplois permanents.
- Les conditions de travail sont exécrables. Salaire de misère, absence de protection sociale, absence de sécurité, travail 7 jours sur 7 plus de huit heures par jour.

Actions de la FGTB wallonne

Devant l'ampleur du phénomène et la détérioration des conditions de travail dans ce secteur, l'action syndicale peut sembler dérisoire, voire dans l'état actuel des rapports de force incapable d'améliorer la situation des travailleurs. La raison principale tient certainement à la faible représentation des organisations syndicales dans l'agriculture. La majorité des travailleurs agricoles n'a pas droit à la négociation et à la représentation collective.

Ceci étant dit, même si le combat est difficile, nous ne nous contentons pas à dénoncer le déficit de travail décent dans le secteur agricole. Pour illustrer la diversité d'approche de notre action en ce domaine, je prendrai trois champs d'action :

● Renforcement législative et normative

Un premier exemple a trait aux travaux législatifs que nous menons au niveau international. La FGTB participe activement aux travaux de l'OIT. L'élaboration des normes et législations internationales est la voie incontournable à la protection des travailleurs. Ces normes et conventions nous rappellent également la primauté du droit en matière de travail. Nous n'allons pas ici passer en revue tout l'arsenal dont est doté l'OIT mais attirer l'attention sur la Convention n° 184 portant sur la sécurité et la santé dans l'agriculture de 2001, ratifié à ce jour par une dizaine de pays. Lors de la session 2007 de la Conférence internationale du travail (qui vient de s'achever) nous avons rappelé, avec la Confédération Syndicale Internationale, l'importance de défendre le travail décent au sein de toutes les instances internationales et de doter l'OIT d'une véritable capacité de contrôle de l'application des instruments en vigueur.

Toujours au niveau législatif, la FGTB wallonne accompagne la mise en place de tribunaux du travail spécialisés dans plusieurs pays dont la RDC, le Bénin et le Sénégal. Rien ne sert en effet de disposer d'une législation sociale, d'un code du travail, si les mécanismes de contrôle (on pense ici au renforcement de l'inspection du travail) et de sanctions sont totalement inopérants. Pour la RDC, la nouvelle ministre du travail que nous avons rencontrée récemment a réaffirmé la volonté du gouvernement d'appliquer la loi de 2002 sur les tribunaux. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine conférence nationale sur l'emploi.

Sur base de la Convention 184, nous avons plaidé au sein de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) pour le renforcement de la protection des travailleurs saisonniers agricoles (travailleurs provenant de l'Afrique), notamment en Espagne et Italie, dans le but de les aligner sur les droits des travailleurs agricoles permanents.

● Structuration et renforcement des mouvements paysans en RDC

Conjointement à ce travail sur les lois, nous sommes également engagés dans un programme d'appui aux communautés paysannes. En République Démocratique du Congo (RDC), sur le territoire de la Province du Bandundu, nous poursuivons depuis plusieurs années, en partenariat avec le Centre d'Education Populaire André Genot (CEPAG), Solidarité Socialiste (SolSoc) et nos partenaires congolais, un programme de renforcement du mouvement paysan. Dans cette province, nous travaillons avec le Bureau d'appui à l'autopromotion des Communautés de base, avec les Compagnons des amis du développement (CADEV) qui regroupent 5.832 paysans, avec l'Association de santé et d'agriculture en Milieu Rural (ASAMIR) et avec le Programme régional de formation et d'échanges pour le développement (PREFED). Ici, la FGTB wallonne vient essentiellement en appui financier et technique. L'identification des objectifs et la réalisation des actions de terrain sont entre les mains de nos partenaires de terrain. Notre principal souci est d'accompagner les paysans dans la structuration d'un mouvement paysan le plus large possible. Il s'agit également de trouver les meilleures modalités pour assurer une concertation entre les différents niveaux du mouvement et les autorités publiques et enfin veiller à la représentativité démocratiques des instances paysannes de la base au sommet.

● Syndicalisation des secteurs de l'économie informelle

La croissance de la pauvreté en milieu rural pousse de nombreux jeunes à l'exode rural, ou à la recherche d'un petit boulot. Tel est le cas des conducteurs de taxi-motos au Bénin. Anciens agriculteurs, éleveurs et pêcheurs reconvertis en chauffeurs de taxi-motos. Depuis 2005, nous menons un projet visant à renforcer l'Union des conducteurs de taxi-motos de Cotonou, l'UCOTAC. L'Union est affiliée à la Confédération des syndicats autonomes du Bénin (CSA). Elle compte près de 5000 affiliés, tous conducteurs de cyclomoteurs. Au cours de la dernière décennie, le secteur a connu une expansion exponentielle et un développement assez chaotique. On dénombre aujourd'hui plus de 70.000 conducteurs uniquement pour la ville de Cotonou. Notre projet cherche à renforcer les capacités syndicales de l'UCOTAC et propose une série d'actions visant à améliorer les conditions de travail des conducteurs. Nous mettons l'accent sur la sécurité et sur la santé des travailleurs à la fois au niveau préventif et curatif. Nous développons des assurances de roulage collectives et nous orientons les affiliés vers les mutuelles de santé. Les conducteurs souffrent de troubles respiratoires et de problèmes dermiques provoqués par la pollution urbaine.

Nous avons également identifié des problèmes de carences alimentaires. Aussi, ce projet dispose-t-il d'un volet visant à contribuer à l'amélioration de l'alimentation générale des conducteurs. Ce volet se décline de la manière suivante :

- Contribuer au renforcement de la surveillance nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans au sein des ménages des conducteurs de taxi-motos membres de l'Union.
- Faciliter une meilleure éducation des conducteurs de taxi-motos en matière de nutrition.
- Promouvoir ou développer des initiatives de plaidoyers pour un meilleur suivi nutritionnel des ménages des conducteurs membres de l'Union.

En ce qui concerne cet objectif de sécurisation alimentaire des conducteurs de « taxis-motos », il va de soi que l'appui fourni par le FGTB Wallonne et la Région Wallonne ne saurait être suffisant en soi sur ce point précis. Aussi nous souhaitons profiter de la présente rencontre afin de faire un appel du pied à toute organisation qui serait susceptible de contribuer à l'amélioration des conditions d'alimentation des travailleurs du secteur informel urbain.

Conclusions

Les pays en développement doivent rompre le cycle « mauvaise alimentation / faible productivité / bas salaires ». De nombreux travailleurs dont les travailleurs agricoles ont du mal à nourrir leurs propres enfants. Or la mauvaise nutrition des enfants est évidemment préjudiciable à la future force de travail. Il est important de constater la prévalence des carences en fer et combien il serait peu cher d'y remédier. Un manque de fer, tel qu'il touche près de la moitié de la population mondiale, entraîne une lenteur et des facultés d'apprentissage amoindries qui, elles-mêmes, donnent naissance à des accidents et à une baisse de la productivité.

La question de l'eau potable, souvent négligée dans la nutrition, est aussi à mettre en lumière. La faim, l'accès durable à une eau potable saine ainsi qu'à des infrastructures sanitaires minimales figurent parmi les principaux défis à relever pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ces objectifs ne peuvent être atteints sur le seul lieu de travail, mais c'est l'endroit idéal pour commencer. L'accès à une alimentation saine est aussi important que la protection contre les produits chimiques ou contre le bruit.

L'alimentation au travail est étroitement liée aux axes de l'Agenda du travail décent de l'OIT. Elle constitue un fondement essentiel pour l'emploi d'une force de travail productive, un élément-clé de la protection sociale des travailleurs et un thème important du dialogue social entre employeurs et travailleurs, alors qu'avoir accès à l'eau potable et manger à sa faim sont des droits fondamentaux de l'homme. En 1956, la Conférence internationale du Travail a adopté la Recommandation sur les services sociaux (n° 102) qui établissait des normes pour la création de cantines, cafétérias, réfectoires et autres installations. L'optique retenue était celle du travail comme lieu idéal pour intervenir en matière de santé, nombre d'adultes y passant le tiers de leur journée ou la moitié de leurs heures d'éveil.

